

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-82

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Les Imprécations DE BARRÈS

M. Maurice Barrès a toujours voulu occuper le public de sa personne. Faire parler de lui, ce fut son souci constant. Les premières pages qu'il publia, il les fit annoncer sur les boulevards par des hommes-sandwiches et il les exploita, pour sa publicité, la mort d'un assassin à qui le bourreau avait, le matin même, tranché la tête. Nous avons vu, depuis ces temps lointains, la réclame envahir toute la vie et des écrivains ont justement révoilé le goût public par les procédés scandaleux qu'ils employèrent pour imposer leur nom. Nul d'entre eux, cependant, ne manqua de retenue autant que M. Maurice Barrès et n'osa commettre, pour sa réclame, des indécentes parodies macabres.

M. Barrès a réussi. Il voulait occuper le public de sa personne. Le public s'occupe de lui. Vous pensez qu'il est content ? Il rage, et sa fureur l'aveugle à ce point que, toujours heureux de faire servir la mort à ses desseins personnels, il exhale sa colère au cours d'une cérémonie destinée à honorer les soldats tués par l'ennemi à la Marne. Invité par la Société *Le Souvenir français* à prononcer l'éloge funèbre des héros de la Marne, M. Barrès, en effet, ne parla guère que de lui-même, de ses mérites et des méchants qui les nient, les contestent, ou les déprécient.

M. Maurice Barrès voulait mobiliser un chœur enthousiaste d'admirateurs. Ce sont les humoristes qui ont répondu à ses appels répétés. On parle de lui, mais c'est pour souligner ses ridicules. Nul ne contesta, même dans la troupe de ses amis, que M. Barrès a déplacé les bornes du ridicule.

Si le ridicule tue, M. Barrès est un héros, à sa manière, car il s'expose à la mort tous les jours. Il prêtait à rire avant la guerre. Depuis que l'on se bat, le nationaliste fait pouffer, par la sottise inconsciente avec laquelle, tout en restant chez lui, il encourage les combattants, de sa voix et de sa plume. Le rire désarme. Mais M. Barrès tient à se singulariser. Il se met en colère parce qu'on a ri de lui. Cet homme blême s'est fâché tout rouge, hier. Il aurait voulu pourfendre les misérables qui se gaussent de sa courtoisie grandiloquente mais ce sont gens à ne pas se laisser tuer sans riposter. Aussi M. Barrès a-t-il préféré les traiter d'Allemands. C'est le Kaiser qui paye, des marks tirés du fonds de Spandau, qui donne la blague M. Barrès. Vous avez lu *le Jardin de Marrès*, ce menu chef-d'œuvre d'ironie renanienne ? Alléluia ! Allemands, aussi, les rédacteurs du *Canard Enchaîné*, et ses dessinateurs : vous ne vous en doutiez guère et leur verve joyeuse vous paraissait de la meilleure inspiration gauloise ; vous pensiez à Rabelais, ou à Henry Monnier ? C'est du kantisme mêlé de « sud-kaminie » ! Les échos du *Carnet de la Semaine* ? Ceux du *Ruy Blas* ? Les spirituelles confrères qui les rédigent sur une table du Cardinal ou du Napolitain les reçoivent, par sans fil, d'une brasserie de Munich, ou, pour le moins, d'un café de Carthage. Et l'*Humanité*, quand elle se permet d'irrespectueusement facéties dont M. Barrès est l'objet, l'*Humanité* écrit pour plaire à l'Allemagne. Et il en est ainsi de tous ceux, écrivains, dessinateurs, ou simples amateurs, à qui le sublime boursoufflé et prudent de Barrès a procuré quelques instants de joie sans mélange : Des Allemands, ce sont des Allemands, ou des germanophiles.

Voilà le sens des paroles que Maurice Barrès prononça pour célébrer l'anniversaire des combats de la Marne. Ce n'est pas tout. Quand M. Maurice Barrès tient des cadavres, il ne les lâche pas aussi vite. Je vous rappelle le parti qu'il tira pour ses *Taches d'Encre*, du malheureux que M. Deibler venait d'opérer. M. Barrès utilisa parallèlement les morts de la Marne. Est-ce qu'il a senti que ses homélies quotidiennes lassent le public, même le public de l'*Echo de Paris* ? M. Maurice Barrès a voulu se renouveler. Et pour s'élever vers des sommets nouveaux. M. Barrès a chaussé les vieilles savates éculées de M. Léon Daudet. Celui-ci fait de l'argent en essayant d'affoler l'opinion, en lui représentant, par des procédés empruntés à Eugène Sue, la pauvre Fran-

ce comme peuplée d'Allemands. Tapis au coin des bois, des rues et des administrations, les Allemands sont partout, et prêts à tout. Tremblez, citoyens ! Et vous, gouvernement, qui ne voulez point agir, disparaissiez !...

C'est ce thème que reprend M. Maurice Barrès, pour le développer en une journée qui devait être, avec la fête du souvenir, une manifestation de confiance et d'union, d'union autour des tombeaux sacrés, de confiance fortifiée par les immortels exemples d'hier.

M. Maurice Barrès est fatigué des rires qui, spontanément, jaillissent et fusent, éclatent et rebondissent chaque fois qu'il paraît, qu'il parle ou écrit. Il a peut-être réussi hier à les arrêter un instant. Mais quel pauvre marché ! Pour détourner de lui le ridicule, M. Barrès a consenti à attirer sur ses démonstrations impies l'universel mépris. C'est tout ce que lui auront valu ses macabres diffamations d'hier.

Georges CLAIRET.

Les Rumeurs Infâmes

M. Léon Daudet se solidarise avec M. Maurras.

Nous assignons M. Daudet en 100.000 francs de dommages-intérêts.

Petites Nouvelles

Les vapeurs italiennes *Puton* et *Chila* sont entrés en collision dans les eaux uruguayennes. Ils ont subi des avaries.

Un marin a disparu et plusieurs autres ont été blessés.

Selon une dépêche de Rotterdam au *Times*, le steamer norvégien *Lindborg*, a été coulé par le sous-marin allemand « U-6 ».

On télégraphie de Malte qu'un incendie s'est déclaré à bord du vapeur « *Rimlops* », qui chargeait du pétrole pour le Pirée. Il a dû être éteint en mer et détruit.

A BATONS ROMPUS

Je ne suis pas membre de la Société protectrice des animaux. Pourtant, j'aime les bêtes. Je ne ferais point de mal à un cheval, surtout s'il est irascible et sournois.

J'eus un chien pendant de longues années. Il fut le compagnon fidèle de mes ennuis. Aux jours de tristesse, ses bons regards yeux me regardaient fixement, semblant me dire : « T'occupe pas des méchants, reste avec moi ». Quand il creva, j'avoue que j'eus du chagrin. Pendant quelque temps, sa présence me manqua. L'idée ne me vint point, cependant, de lui élever un monument ou de jeter sa dépouille dans une mausolée du cimetière des chiens. Il paraît que tout le monde n'est pas de mon avis. Un comité vient d'être créé pour élever un monument à la gloire des chiens de guerre.

Je ne conteste pas le secours de ces bonnes bêtes dans des moments difficiles. Je sais que leur instinct d'abnégation, de dévouement les poussa à des actes d'héroïsme, que nous ne comprenons pas, nous, les hommes.

Je me suis même laissé aller à l'émotion en lisant le récit de leurs hauts faits. Mais, parmi l'avalanche de blocs enfarinés que nous vaudra la guerre, ne pourrait-on, pour le moins, éviter la bizarrerie un tantinet ridicule d'une allégorie à la gloire de Médor.

Croyez-vous qu'après l'érection de sa statue le doux et brave Médor en sera plus heureux ? Je pense qu'il préférerait quelque friandise ou quelque pâtée supplémentaire.

Cela ressemble un peu à ces concours agricoles où les bœufs, les moutons, les porcs sont gratifiés de médailles et de diplômes.

Plus le sujet a été décoré, plus vite il est acheté et... accommodé en ragouts divers.

Certes, on ne réservera pas ce sort... culinaire aux chiens de guerre.

Mais au jour de l'inauguration de l'Arc de Triomphe de la gent canine, il se pourrait fort bien que les petits cabots irrespectueux ou ignorants de nos coutumes officielles vissent, en signe d'hommage, lever la patte contre le socle, au nez et à la barbe des représentants du gouvernement.

Monsieur BADIN.

Bourse de Paris

DU 11 SEPTEMBRE 1916

Le marché est assez bien orienté. Les mines d'or et les valeurs de cuivre en coulisse Utah et Mount-Elliott sont spécialement demandées. Les oscillations continuent leurs mouvements. Quant aux Russes elles paraissent épuisées par leurs hausses. La Briansk a monté suivant les cours, très élevés à Pétersbourg.

Fonds d'Etat Français : 3 o/o, 64. — 5 o/o, 90. — Extérieure, 99,25.

Actions diverses : Banque de Paris, 1.135. Nord de l'Espagne, 420. — Saragosse, 420.

LA GUERRE

La Campagne roumaine

Londres, 11 septembre. — Selon une dépêche d'Ottawa à la *Morning Post*, le gouvernement canadien va prochainement émettre un nouvel emprunt de 500 millions de francs en titres à 5 o/o, remboursables le 1^{er} octobre 1921, le taux d'émission est de 97 1/2.

Un Emprunt Canadien

Londres, 11 septembre. — Selon une dépêche d'Ottawa à la *Morning Post*, le gouvernement canadien va prochainement émettre un nouvel emprunt de 500 millions de francs en titres à 5 o/o, remboursables le 1^{er} octobre 1921, le taux d'émission est de 97 1/2.

DERNIERE MINUTE

Communiqué Britannique

Les Allemands ont encore contre-attaqué hier à deux reprises sur Ginchy. Nous les avons repoussés.

Des détachements d'infanterie ennemie ont tenté d'aborder nos lignes près de la ferme du Mouquet et dans les environs de Pozieres. Ils ont été dispersés par notre feu.

Entre Neuville-Saint-Vaast et le canal de la Bassée, nous avons pénétré, sur différents points, dans les tranchées ennemies et fait des prisonniers.

FAITS DIVERS

Une sentinelle fait feu : un mort

Vers minuit, à l'heure où le travail battait son plein dans les usines de la place Saint-Denis, la sentinelle de garde au Pont-du-Landy vit arriver quelques hommes qui paraissaient joyeux, trop joyeux.

En passant près de G. V. C., des individus le molestèrent. La protestation du soldat n'eut pas le don de plaire aux farceurs. Le manœuvrant, le sentinelle tira et un ouvrier, mobilisé dans une usine de Saint-Ouen, tomba. C'est un nommé Paul Villain, âgé de 34 ans, marié et père de cinq enfants.

Le commissaire de police de Saint-Denis a ouvert une enquête.

ACCIDENT D'AUTO

Hier, vers minuit, avenue des Gobelins, pour ne pas entrer en collision avec une autre voiture, le chauffeur du taxi n. 9627 G F a rasé le trottoir à sa droite pour se garer. Dans ce mouvement, il a renversé deux passants. L'un, M. Eugène Gou, 41 ans, soldat au 7^e d'artillerie lourde, actuellement en permission, a été blessé légèrement.

L'autre, M. Charles Kempeleers, ajusteur, âgé de 20 ans, et demeurant rue Broca, 30, a été blessé plus gravement et admis à Broca.

UNE RIXE AUX BUTTES-CHAUMONT

Vers 11 h. 15, rue Haxo, 85, à la suite d'une discussion, M. Charles Denochinguen, âgé de 49 ans, demeurant, 87, rue Saint-Faroux, a été frappé d'un coup de couteau au bras gauche, par un individu nommé Dumont, demeurant, 18, rue Oudart.

Le blessé a rejoint son domicile après avoir reçu des soins à l'hôpital Tenon.

Les incidents Sino-Japonais

Londres, 11 septembre. — D'après une dépêche de Pékin au *Times*, le gouvernement chinois répondra le 11 septembre aux demandes posées par le baron Hayashi, à la suite de la bagarre de Chen-Chi-Tong.

PETITS MÉTIERS

Les Gigolos

Selon que ses « marmites travaillent » sur le boulevard ou au promenoir du Music-Hall, dans une maison des faubourgs ou même dans un coin sombre des boulevards extérieurs, il est plus ou moins bien fringué, son allure est plus ou moins équivoque, (elle ne l'est quelquefois pas du tout mais toujours on reconnaît le mariou).

C'est pour lui, Monsieur Laurent, qu'il vous faudrait rétablir les « mœurs ». Ah ! pour lui, pas de pitié, pas de crainte, car sans lui, combien de celles qui se donnent à l'heure actuelle pour quelques pièces de monnaie, n'en seraient pas tombées là.

Il existait déjà avant la guerre. Il en fut de fameux, de connus, mais depuis ?

Depuis que les hommes sont devenus rares, il a pris de l'importance.

Regardez-le.

Il est jeune, toujours : dix-huit à trente ans. Il a le chic anglais.

Celui des boulevards a le bon : cheveux soigneusement retournés, moustaches rasées, joues lisses de toute rugosité barbue, complet dernier cri, la taille bien cambrée, le stick en main.

L'autre, celui des faubourgs, a le mauvais chic anglais : la frappe de Whitechapel, la casquette large et enfouée, les cheveux rasés dans le cou et les cuillottes aux extrémités si larges qu'elles en balaient le parti.

Il est « beau gosse » et doit de notre point de vue à une infirmité peu grave.

L'histoire est toujours simple de sa liaison avec sa « protégée » : il a plu, il s'est fait aimer et comme il est souvent sans courage, il a dit à la pauvre gosse :

« Tu descendras dans la rue ».

Certaines, les professionnelles, n'en sont pas autrement gênées : lui ou un autre ?

Mais les filles honnêtes ?

Ca a été dur pour beaucoup, mais lui il était là, et dame les coups pleuvent dru !

Quelquesfois, c'est un « travailleur » ou un passionné. Choisissez le qualificatif qui vous plaira.

Pendant que la protégée agiche les vieux messieurs ou les jeunes collégiens, lui, de son côté, agiche les jeunes collégiens... ou les vieux messieurs.

Edouard ROULET.

LA RENTRÉE DE LA CHAMBRE

Les modifications au Co de Justice MILITAIRE

LES INTERPELLATIONS

La Chambre siégera demain mardi, en séance publique.

La séance sera sans doute consacrée à l'examen d'une intéressante proposition de M. Paul-Meurio, tendant à modifier divers articles des Codes de justice militaire.

Ces modifications ont pour objet d'accorder des garanties nouvelles aux inculpés traduits devant les conseils de guerre, de faire disparaître certains inconvénients graves de la procédure actuelle.

Nul doute que la Chambre ne se range à la décision de sa Commission de législation civile.

En réalité il s'agit d'obliger les juges des conseils de guerre à voter au scrutin secret sur la culpabilité et les circonstances aggravantes ou atténuantes, le vote public actuel n'étant maintenu que pour l'application de la peine.

D'autre part, tout condamné à mort ne pourrait être exécuté, même dans la zone des armées, qu'après la décision prise par le chef de l'Etat sur le recours en grâce.

En troisième lieu, tous les conseils de guerre, même ceux des armées, seraient composés de sept juges au lieu de cinq et l'accusé ne pourrait être condamné que si cinq juges sur sept se prononçaient pour sa culpabilité.

Enfin, les défenseurs d'office qui ne pourraient être désignés qu'après que l'accusé aurait exercé son libre choix, seraient tenus d'être pourvus d'un diplôme de droit ou d'avoir le même grade que le commissaire du gouvernement.

La libre communication serait assurée dès le début de l'information.

Cette question ayant été réglée, la Chambre aura à fixer la date de discussion des diverses interpellations déposées depuis le 28 juillet.

Les plus importantes sont celles de M. Jobert et de M. Dagryse sur les difficultés créées aux parlementaires pour exercer leur contrôle ; celles de M. Rognon, de M. Vincent Auriol, de M. Merlin sur la non-application de la loi Dalbiez. Elles seront vraisemblablement jointes et donneront lieu à un vif débat, qui pourrait prendre une très grande ampleur et dans lequel serait traitée toute la question des effectifs.

Avez-vous besoin de combattants ?

La Question des Auxiliaires. — Celle des Exemptés et Réformés va être ajournée

Deux questions se posent avec la rentrée des Chambres : celle de l'Emprunt et celle des effectifs. Le pays a besoin d'argent et d'hommes, car l'or et le sang sont les nerfs de la guerre et la rançon de la Victoire.

La question de l'Emprunt a été traitée assez vite et assez facilement résolue. La Nation a confiance dans le crédit de la France et M. Ribot n'aura pas de peine à faire voter par le Parlement son projet d'Emprunt national.

Si la question des effectifs rencontre plus de résistance, ce n'est pas que le Parlement n'ait conscience des sacrifices que lui imposent les circonstances, mais il entend que ses sacrifices soient faits au moment le plus opportun. Il est, sur ce point, d'accord avec ces chefs militaires qui se sont grandement honorés en se montrant économes du sang français.

M. Pascal Coccardi a dit au *Bonnet Rouge* combien sa proposition tendant à l'utilisation dans les unités combattantes des officiers et hommes du service armé, actuellement employés dans les services sédentaires, aurait de répercussion sur la vie économique du pays, puisqu'elle permettrait de conserver plus longtemps dans les occupations civiles ceux qui constituent actuellement les forces vives de l'arrière. Les interpellations de Vincent Auriol et Merlin sur la meilleure utilisation des auxiliaires, concourent au même but.

M. Etienne Rognon, député du Rhône, a exprimé en ces termes son interpellation au ministre de la guerre sur les visites collectives de certaines catégories d'auxiliaires. Il considère que les dispositions de la loi Dalbiez se trouvent, pratiquement par ces mesures, méconvenues ou transgressées. Le député du Rhône se place sur le terrain de la légalité et il démontre que les mesures prises par l'autorité militaire, en ce qui concerne ces visites collectives, transgressent les dispositions du paragraphe 3 de l'article 3 de la loi Dalbiez. Mais il n'invoque pas que la loi pour la faire respecter. D'autres considérations inspirent la proposition qu'il formule à la tribune du Parlement. Il sait le trouble et le préjudice jetés dans l'industrie privée par l'abus des visites infligées aux auxiliaires et il déclare bien haut : « La dignité du Parlement est intéressée à ce que sa volonté ne soit pas mise en échec par des tentatives dont le moindre résultat est de gaspiller inutilement les réserves de la Nation ».

Ce sont ces mêmes considérations qui surgent le jour où il sera question de nouveau d'étudier et de fixer le statut des Exemptés et des Réformés. On sait la réserve que nous impose sur ce sujet la Censure. De cette réserve, nous sommes disposés à ne pas sortir — pour le moment — si on en reparle — après l'Emprunt, après la loi Coccardi, après les interpellations, quand les députés seront décongestionnés de leur trop grand nombre d'auxiliaires, quand les services sédentaires seront dégarnis de leurs officiers et hommes du service armé et quand

Jacques LANDAU.

SUR TOUS LES FRONTS

La Bataille sur la Somme

Cinq attaques allemandes ont été repoussées sur le front Berny-Chaulnes

Communiqués Officiels

77^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

11 septembre, 15 heures.

Au sud de la Somme, les Allemands ont prononcé pendant la nuit une série d'attaques sur divers points de notre nouveau front. Depuis Berny jusqu'à la région au sud de Chaulnes ils ont déclenché cinq attaques, dont plusieurs accompagnées de jets de liquides enflammés. Partout les troupes assaillantes ont été rejetées dans leurs tranchées de départ par nos tirs d'artillerie et nos feux de mitrailleuses qui leur ont infligé des pertes sérieuses.

Nuit calme sur le reste du front.

Dans la nuit du 9 au 10 septembre, dix de nos avions ont lancé 60 obus de gros calibre sur des usines militaires importantes, au Sud de Bruges. Le bombardement effectué entre 400 et 800 mètres d'altitude a été très efficace. Dans la même nuit, 104 obus ont été jetés sur des cantonnements et des dépôts de munitions, au Nord de Stenmepp. De violentes explosions ont été constatées. Enfin, une de nos escadrilles a bombardé les casernes et l'aérodrome de Sarrebourg. Vingt obus de gros calibre bien placés au but, ont causé des dégâts importants.

COMMUNIQUE D'ORIENT

Sur le front de la Strouma, les troupes anglaises ont franchi la rivière à la hauteur d'Orjak, sous le feu de l'ennemi, et ont attaqué par la rive gauche les villages de Nevochen et de Karadzakoi, ou l'ennemi se défend avec acharnement. Depuis la région à l'ouest du Vardar, jusqu'à la Dobrou, notre artillerie a violemment bombardé les positions bulgares et effectué des tirs efficaces sur les batteries de l'adversaire. Sur le front de l'armée serbe, on signale un nouveau recul des avant-postes bulgares.

COMMUNIQUE ANGLAIS D'ORIENT

Londres, 10 septembre. — Nous avons bombardé Genikos et Nevochen, sur le front de la Strouma, pendant la nuit.

Des patrouilles ennemies très actives ont été dispersées par l'artillerie et le feu de nos mitrailleuses.

Une reconnaissance a été faite sur le front de Doiran, avec un plein succès.

COMMUNIQUE BELGE

La Hayre, 11 septembre. — Grand quartier général belge : Pendant la période du 2 au 8 septembre, l'activité de l'artillerie a été relativement modérée sur l'ensemble du front de l'armée belge, à part vers son extrémité sud.

Dans le secteur Strenstraete-Boesingha, se sont produites, à diverses reprises et principalement durant les nuits, de sérieuses luttes à coups de bombes. Ces combats ont donné lieu à de violents duels d'artillerie.

Les pièces belges de tout calibre ont réagi avec force contre les batteries ennemies. Egalement dans le secteur de Steenstraete, Hef Sas, l'artillerie belge a exécuté, au cours de ces derniers jours, des tirs de destruction efficaces sur les organisations défensives de l'adversaire.

Dans la soirée du 8 septembre, un avia-

Manifestations à Athènes

Athènes, 11 septembre. — A la suite des désordres provoqués à Athènes, jusqu'aux portes de la légation de France, par les ligues de réservistes, les représentants de l'Entente ont demandé au gouvernement grec l'arrestation et le châtiment immédiat des coupables, ainsi que la fermeture des locaux où se réunissent les ligues à Athènes et en province.

M. Zaimis qui, aussitôt informé des incidents, était venu à la légation de France exprimer ses regrets personnels et ceux du gouvernement royal, a fait connaître aux ministres des puissances, que les satisfactions demandées étaient accordées et que la clôture des lieux de réunions des réservistes serait ordonnée le jour même.

Le gouvernement grec fait des excuses

Athènes, 10 septembre. — Les ministres de France, d'Angleterre et de Russie se sont rendus ce matin auprès de M. Zaimis. Ils ont fait connaître au président du Conseil les conditions auxquelles ils consentiraient à considérer comme clos l'incident provoqué par les manifestations inconvenantes qui ont eu lieu hier, devant la légation de France. Ces conditions sont les suivantes :

1. Recherches, poursuites et punition des auteurs responsables de l'incident ;

2. Sanctions contre les autorités qui n'ont su ni prévenir, ni réprimer l'incident ;

3. Suppression immédiate des sections des ligues de réservistes aussi bien à Athènes que dans les provinces.

M. Zaimis a répondu qu'il ferait le nécessaire.

Il a eu une entrevue avec le roi au château de Decolie. A dix-huit heures, le Conseil des ministres s'est réuni pour délibérer sur les mesures nécessaires par la situation.

Le gouvernement d'Athènes a transmis à M. Romanos, ministre de Grèce à Paris, la mission d'exprimer au gouvernement français les vifs regrets du gouvernement grec. — (Radio).

Arrestation d'officiers grecs

Athènes, 10 septembre. — On annonce que trois sous-lieutenants de l'armée grecque ont été arrêtés par les autorités helléniques au moment où ils se préparaient à s'embarquer pour Salonique. — (Radio).

Torpillage d'un navire grec

Athènes, 10 septembre. — Un vapeur grec, dont le nom n'est pas encore connu, vient d'être torpillé par un sous-marin allemand. Un navire de guerre anglais a recueilli l'équipage. — (Radio).

Les marins français à Athènes

Athènes, 10 septembre. — Les journaux de ce matin, se conformément sans doute à un mot d'ordre ministériel, annoncent que ce qu'on nomme l'incident de la Légation de France est terminé.

M. Guillemin aurait déclaré à M. Zaimis qu'il considère l'incident comme clos.

